

DELIBERATION CA118-2016

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7
Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers

Vu les convocations envoyées aux membres du conseil d'administration le 12 octobre 2016.

- **Objet de la délibération** : Accréditation de l'offre de formation - mention de Master « Innovation, Entreprise et Société »

Le conseil d'administration réuni le 21 octobre 2016 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La mention de Master « Innovation, Entreprise et Société » dans le cadre de l'accréditation de l'offre de formation est approuvée.

La décision est adoptée avec 10 voix pour, 8 contre et 4 abstentions.

Fait à Angers, le 25 octobre 2016

Christian ROBLÉDO
Président de l'Université d'Angers



La présente délibération est immédiatement exécutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **8 novembre 2016** / mise en ligne : **8 novembre 2016**

Domaine : Droit-Eco-Gestion

Établissement : Université d'Angers

Niveau : MASTER

Mention Innovation, entreprise et société (IES)

Les parcours de cette mention ne sont proposés que par l'UCO, en convention avec l'université d'Angers

Renouveau Restructuration Création ex-nihilo

Éléments de contexte de la formation

Intitulés des parcours types de formation :	PT1 : « Entrepreneuriat, innovations technologiques et silver-économie » PT2 « Conseil en création, développement de la PME et transformations du travail »
Liens avec les axes stratégiques définis en matière de recherche	<p>Le Master IES de l'UCO est doublement adossé à la recherche au sein de la COMUE BL et d'Angers Loire Campus. Il s'inscrit dans les actuels axes thématiques du Laboratoire labellisé de Psychologie des Pays de la Loire (LPPL, EA 4638), Axe 1 « Handicaps et vulnérabilités » (et plus particulièrement, dans son Sous-axe 1.1 « Socialisation et action », auquel ses enseignants-chercheurs permanents et nombre de ceux qui y sont chargés d'enseignement sont soit titulaires, soit suppléants). Il s'inscrira de même dans le futur Axe 1 « Régulations cognitives et comportementales » du projet 2017/2021 du LPPL ;</p> <p>Il s'inscrit également dans les axes stratégiques définis pour la Recherche à l'UCO, dont la problématique s'intitule « Évolutions technologiques et sociétés » et dont l'Axe 1 concerne les « Risques et vulnérabilités », notamment Le sujet, l'environnement et la santé face au risque et Les nouvelles formes de travail et nouvelles vulnérabilités des individus.</p> <p>Les responsables du Master sont affiliés (ou en cours d'affiliation) au GRANEM (Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management de l'Université d'Angers).</p>
Objectifs de la formation	<p>Former des cadres du commerce et de la gestion, à forte posture entrepreneuriale, spécialistes du pilotage de projets innovants dans les domaines de l'avancée en âge, de la perte d'autonomie, du vieillissement et des technologies.</p> <p>Ces professionnels seront également capables d'accompagner des porteurs de projets de création et de développement de PME, ainsi que d'intervenir en tant que consultants en management de l'innovation, spécialistes dans les domaines de l'organisation innovante du travail et de la silver-économie.</p> <p>Dans ce cadre, ils sauront également implanter, coordonner, animer et implémenter des process d'innovation et des</p>

espaces de travail collaboratif (coworking, fab-labs, living lab etc.) au sein de leurs organisations.

PT1 : « Entrepreneuriat, innovations technologiques et silver-économie »

- Créateurs de startups, d'entreprises, repreneurs
- Ingénieurs, chefs de projet, chefs de produit, assistants de chef de produit, spécialistes de l'avancée en âge, de la perte d'autonomie, du vieillissement et des technologies innovantes
- Responsables de projet dans la fonction publique, au sein de CHU, d'institutions de santé ou de l'aide à domicile, œuvrant dans les champs du vieillissement, de la perte d'autonomie, des technologies innovantes
- Chargés d'affaires, chargés d'études marketing dans le domaine des technologies de santé à domicile, du bien vieillir et de l'autonomie

PT2 : Parcours « Conseil en création, développement de la PME et transformations du travail »

- Conseillers à la création d'entreprise
- Cadres des institutions d'aide à la création d'entreprise et d'accompagnement à l'innovation (incubateurs, pépinières, technopôles, OSEO, organismes de financement et de formation, chargés de valorisation de la recherche au sein des Universités...)
- Créateurs, Animateurs de fab-labs ; Coordinateurs d'espaces de coworking, de living labs etc.
- Consultants en création, développement de la PME, management de l'innovation, spécialistes dans les domaines de l'organisation innovante du travail et de la silver-économie

Organisation de la formation

Mention	Parcours-type	Master 1		Master 2	
		Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4
Innovation Entreprise et Société (IES)	PT1 Entrepreneuriat, innovations technologiques et silver- économie	Tronc commun (216h) Gestion, marketing et connaissance du vieillessement et du handicap	<i>Au choix entre :</i> 2 UE mutualisées avec le Master, mention GRH – (72h mutualisées +168h en Entrepreneuriat et MPI)	Tronc commun Silver- innovation et usages des technologies (216h)	<i>Au choix entre :</i> PT1 Gestion des âges en entreprise et par la société (216h)
	PT2 Conseil en création, développement de la PME et transformations du travail		Entrepreneuriat et management de projet innovant – (240h au total) Un semestre de mobilité internationale		PT2 Accompagnement, Entrepreneurship et dynamiques innovantes de travail (216h)

Commentaires :

Les stages ont une durée de 420h minimum.

Trois typologies de missions sont envisageables, au choix de l'étudiant : les stages de type « Intrapreneuriat », les stages de type FCA (Formation, Conseil Accompagnement) et les stages de type Recherche appliquée. L'étudiant choisit son stage en M1 et M2. Le suivi de stage est réalisé sous la forme de tutorat individuel mais également sous la forme de « groupes d'analyse de la pratiques », en séminaires collectifs.

Un Mémoire de recherche professionnalisant clôture le cursus. Ce Mémoire vise à l'initiation à la recherche scientifique appliquée à un champ professionnel d'exercice et d'expertise. Il rend compte de l'acquisition des connaissances, de la capacité à conduire un projet rigoureux et conceptualisé, du caractère innovant de son objet, de l'aptitude à l'analyse critique, y compris vis-à-vis de l'innovation et des technologies. Il s'appuie sur une mission en entreprise et peut comporter un business plan pour les étudiants travaillant sur la création de leur propre structure.

Lien avec le numérique : Possibilité de valider le C2II – 2 FORCOM ; Travail en Fab-lab, espace de coworking, laboratoire de recherche, en partenariat avec la Cité de l'Objet Connecté – Angers ; Un certain nombre d'heures d'enseignement sont dispensées en FAD

Compétences communes à l'ensemble des parcours types de cette formation

PT1« Entrepreneuriat, innovations technologiques et silver-économie »

- Créer et/ou diriger, avec une posture d'innovation, des entreprises œuvrant dans le domaine des technologies innovantes appliquées au bien vieillir, à la compensation, à la perte d'autonomie et aux services à la personne
- Concevoir, industrialiser et/ou commercialiser des nouveaux produits et services destinés à un public de personnes vieillissantes ou en perte d'autonomie
- Conduire des projets innovants dans les domaines du handicap, du vieillissement et de la perte d'autonomie
- Développer et mettre en œuvre une offre technologique adaptée et respectueuse d'un cadre éthique défini, afin d'accompagner le vieillissement et favoriser le soutien à domicile des personnes âgées et/ou dépendantes
- Intervenir en tant d'expert au sein d'équipes de recherche, de développement et/ou de création de nouveaux produits, dans le domaine du handicap, du vieillissement et de la perte d'autonomie

PT2 « Conseil en création, développement de la PME et transformations du travail

- Accompagner les porteurs de projet (ou les entrepreneurs) et apporter un conseil spécialisé dans les domaines de l'avancée en âge, de la perte d'autonomie, du vieillissement et des technologies innovantes
- Concevoir et mettre en œuvre de programmes de sensibilisation, d'accompagnement, de formation aux démarches innovantes et à l'entrepreneuriat
- Analyser, expertiser des projets de création ou de développement d'entreprise (faisabilité, opportunité, étude financière, étude technique...)
- Contribuer au pilotage de projets complexes pour participer au management de la transformation et du changement des organisations en sens large et plus particulièrement dans le domaine de la gestion des

âges, des démarches coopératives/collaboratives, des technologies et des pratiques organisationnelles innovantes

- Manager des équipes dans des entreprises ayant un contexte de créativité forte et à vocation largement internationale
- Implanter, diriger, coordonner, animer des espaces de travail collaboratifs et/ou de développement de l'innovation à forte connotation technologique

Effectifs :

30 étudiants maximum par année

Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation

Section 16 : 1 PR UA ; 2 PR UCO ; 3 MCF UCO
Section 27 : 2 PR UCO ; 1 MCF UA
Section 19 : 2 PR UCO ; 3 MCF UCO ; 1 PR École des Mines Nantes
Section 6 : 1 PR UCO ; 1 MCF ; 4 MCF ESSCA
Section 70 : 1 PR UCO ; 1 MCF UCO
Section 1 : 1 PR ESSCA
Section 71 : 1 MCF UCO
Section 17 : 1 PR ESSCA

Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation

175h environ par année

APA (Association des Personnes âgées) ; ARRCO (Caisse retraite complémentaire des salariés) ; ARS (Agence Régionale de Santé) ; CARSAT Pays de la Loire ; CCAS Ville d'Angers ; Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) ; CHU d'Angers ; Cite de l'objet connecté Angers ; CNAV (Caisse Nationale Assurance Vieillesse) ; CNSA (Caisse Nationale de solidarité pour l'autonomie) ; Crédit Mutuel Anjou ; FNADEPA (Fédération Nationale des directeurs d'établissement pour personnes âgées) ; Mutualité Française ; Syndicats professionnels : SYNTEC ; SYNALAM ; LESSIS

Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien

<i>BOUSSON Sylvain</i>	<i>Chargé des relations entreprises</i>
<i>CARELLI Catherine</i>	<i>Assistante chargée de l'accueil</i>
<i>COUTANT Linda</i>	<i>Chargé des relations internationales</i>
<i>DELAUNAY Françoise</i>	<i>Assistante chargée de la formation continue et des conventions de stage</i>
<i>DOISNEAU Nadège</i>	<i>Chargé de l'orientation</i>
<i>EL MOKHARI Fatima</i>	<i>Assistante chargée du secrétariat pédagogique et administratif du Master</i>
<i>GAUDIN Jean-Marie</i>	<i>Responsable Cellule VAE-UCO</i>
<i>GAUHIER Philippe</i>	<i>Chargé des stages en Master</i>
<i>TENAILLEAU Nelly</i>	<i>Bibliothécaire</i>

Organisation pédagogique

Organisation spécifique mise en place si différente des dispositifs

généraux

Volume horaire de la formation :

M1 : 456h

M2 : 432h

Stages: Entre 60 et 100 jours maximum chaque année

Part de la formation (% du total) donnée en langue(s) étrangère(s), le cas échéant :

10 % en anglais

Conseil de perfectionnement

OUI NON

Lieu(x) de la formation

La formation se déroule à Angers, dans les locaux de l'UCO et de l'ESEO. Certains séminaires peuvent avoir lieu à la Cité de l'objet connecté, à Saint Sylvain d'Anjou

Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (ou des autres) établissement d'enseignement supérieur public

Internationalisation des formations

Convention de partenariat liant l'UCO et l'Université du Québec à Rimousky (UQAR).

Dans ce cadre, les étudiants de Master 1 IES ont la possibilité de suivre un semestre complet d'études dans le Master of Science de «Gestion des personnes en milieu de travail » de l'Université du Québec à Rimousky (UQAR).

Convention de partenariat avec l'ISPA (Instituto Universitário de Ciências Psicológicas, Sociais e da Vida) à Lisbonne.

Dans ce cadre, les étudiants de Master 1 IES ont la possibilité de suivre une semaine de cours et de visites en immersion à Lisbonne, afin de découvrir les pratiques professionnelles mises en œuvre au Portugal. Mobilité des étudiants et des enseignants possibles également.

Convention de partenariat avec l'Université du Québec à Montréal et avec l'Université de Sherbrooke

Ces partenariats se concrétisent par la mise en œuvre d'échanges d'enseignants et d'étudiants entre les deux Universités partenaires.

Conventionnement avec une institution privée française

Cette formation proposée par les facultés libres de l'ouest (UCO) est en convention avec l'université d'Angers dont les EC participent aux jurys et les président.

Des conventions de partenariat sont signées entre l'UCO et l'ESEO, le CENTICH, la Mutualité Française Anjou Mayenne, le SFTAG et la Cité de l'objet connecté.

L'ESEO (École Supérieure d'Électronique de l'Ouest). est une école d'ingénieurs généralistes en Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication.

Axes du partenariat

1. Mise en place d'une bi-diplomation : Les élèves ingénieurs de l'ESEO se verront proposer une cinquième année en Master, Mention IES, dans le

cadre d'une année de césure relevant de leur cursus principal (titre d'Ingénieur). Ils pourront ainsi valider obtenir les deux certifications en 6 années.

2. Participation des représentants de l'ESEO au conseil de perfectionnement du Master
3. Mise à disposition par l'ESEO d'expertises, d'intervenants, de tuteurs.
4. Mise en réseau avec des partenaires, notamment à un niveau du réseau industriel et d'entreprises
5. Coordination des plans de communication sur la formation
6. Organisation conjointe de colloques, journées d'études et à d'autres événements ou projets inhérentes à la recherche
7. Mise à disposition d'infrastructures pédagogiques aux étudiants du Master (laboratoires, équipements, salles de formation...)

Le CENTICH (Centre d'Expertise National des Technologies de l'Information et de la Communication) participe à la recherche et au développement de nouvelles technologies. Le partenariat se concrétise par :

- La participation à la conception des programmes d'enseignement
- La mise à disposition d'intervenants professionnels, de laboratoires d'expérimentation (appartement LENA notamment)
- La mise en réseau avec des partenaires à un niveau national et international
- La mise à disposition d'offres de stage, d'emploi
- La promotion et la diffusion de l'information concernant le master
- La participation et l'organisation conjointe de colloques, journées d'études et à d'autres événements inhérentes à la recherche

Organisme mutualiste à but non lucratif, la Mutualité française Anjou-Mayenne est un gestionnaire de services et d'établissements sanitaires, sociaux ou socio-médicaux.

Le partenariat se concrétise par :

- La participation au conseil de perfectionnement du Master
- La mise à disposition d'expertises, d'intervenants
- La mise en réseau avec des partenaires, à un niveau national et international
- La mise à disposition d'offres de stage, d'emploi
- La promotion et la diffusion de l'information concernant le master
- La participation à colloques, journées d'études et à d'autres événements inhérentes à la recherche

Le SFTAG (Société Française des Technologies pour l'Autonomie et de Gérontechnologie) est une société savante agissant dans les domaines de l'assistance aux personnes âgées et/ou en situation de handicap par des moyens et une organisation faisant appel aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, de la mécanique et de la mécatronique.

Le partenariat se concrétise par :

- La participation de la SFTAG à la conception des programmes d'enseignement
- La participation au conseil de perfectionnement du Master
- La mise à disposition d'expertises, d'intervenants reconnus, notamment dans le domaine de l'éthique professionnelle, de la e-Santé et de l'ingénierie biomédicale et de la gérontechnologie
- La mise en réseau avec des partenaires, à un niveau national et international
- La mise à disposition d'offres de stage, d'emploi
- La promotion et la diffusion de l'information concernant le master
- La participation à colloques, journées d'études et à d'autres événements inhérentes à la recherche

La Cité de l'Objet Connecté d'Angers offre aux porteurs de projet diverses compétences : mécanique, électronique, design, etc. Les innovateurs ont accès à un panel de services et de machines leur permettant de faire avancer leurs idées, créer des prototypes, l'industrialiser voire dans certains cas aboutir à une commercialisation.

Le partenariat se concrétise par :

- La mise à disposition de locaux, équipements, expertise dans le cadre de l'UE 14 « Design, prototypage et industrialisation»
- L'animation de conférences dans le cadre du Master
- La promotion et la diffusion de l'information concernant le master